

Réf: Dossier N° 120877

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE DE FORMATION AUX PRATIQUES DES MINES - TP » en abrégé « CFPM-TP »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS PRES DE PARIS BAGUETTE, Lot 522, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE FORMATION AUX PRATIQUES DES MINES - TP » en abrégé « CFPM-TP »

Objet : FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE, MISE A DISPOSITION DE MAINS D'OEUVRE QUALIFIEES, FOURNITURES D'EQUIPEMENTS DE CHANTIERS ET MINES, TRANSPORT ET LOGISTIQUE.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS PRES DE PARIS BAGUETTE, Lot 522, Ilot 54

Dirigeant(s) : M KOUADIO ADOU KABLAN SIMEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06213 du 12/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31116/GTCA/RC/2022 du 12/07/2022

Pour Avis

Le CEPICI

